

AUTO MOBY'L



Electrification de la flotte auto du Département.



Yvelines
Le Département

Pierre Bédier

« Utiliser tous les leviers dont nous disposons pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. »

Fidèle au vœu de son président Pierre Bédier, le Département des Yvelines vient de doter sa flotte de véhicules de 185 Zoé nouvelle génération, le modèle électrique de Renault fabriqué dans l'usine de Flins. Un investissement de 4,5 M € pour les mobilités plus propres, qui s'accompagnera d'une nouvelle commande, en 2021.

*Yvelines, le magazine du Conseil Départemental
Numéro #31 - Printemps 2020*

Côté réglementation

Les collectivités, établissements publics et Etat gérant un parc de plus de 20 véhicules automobiles doivent, lorsqu'elles renouvellent leur parc automobile, acquérir une part de véhicules à faibles émissions (VFE) et de véhicules à très faibles émissions (VTFE). Cela concerne les marchés publics et les contrats de concession.

Batteries : tout ce qu'il faut savoir



Pour évaluer la véritable empreinte écologique d'une voiture électrique, il faut s'intéresser à son cycle de vie dans sa globalité. Ainsi, la fabrication des batteries de voitures électriques est énergivore et pollue. Les batteries sont composées de métaux rares - cobalt, nickel, manganèse et, bien entendu, lithium. Ces activités peuvent également provoquer des pollutions des sols ou des cours d'eau.



Cependant, les nouvelles générations de batteries contiennent de moins en moins de cobalt et un équilibre pourrait être trouvé, notamment grâce à de nouvelles technologies de batteries plus propres actuellement en développement.



Ainsi, de la production au recyclage en passant par son utilisation, la voiture électrique présente bien plus d'avantages pour l'environnement que la voiture thermique. Elle émet jusqu'à trois fois moins de gaz à effet de serre qu'un véhicule diesel ou essence !



Quant aux batteries, les métaux qu'elles contiennent sont recyclables. La naissance d'une véritable filière de recyclage de batteries de voitures électriques devrait donc contribuer à améliorer encore plus l'empreinte écologique de la voiture électrique dans un futur proche.



Elles peuvent également servir de solution de stockage stationnaire des énergies renouvelables. C'est d'ores et déjà le cas dans divers sites Européens !



**Aujourd'hui,
plus de 80% des composants
d'une batterie Lithium-ion sont
recyclables !**

SYMPATHIQUE, LA VOITURE ÉLECTRIQUE !

Pas si chère !

- Économies**: 2 à 3 € pour 100 km contre 6 à 8 € pour un véhicule thermique*
- Aides**: Jusqu'à 11 000 € d'aides de l'État à l'achat
- Location**: 7 037 € : prix plancher pour une location longue durée (37 mois et 22 500 km)

Pas si compliquée !

- Charge**: Recharge à domicile ou dans l'une des 27 600 bornes publiques
- Autonomie**: Entre 200 et 600 km d'autonomie, selon le modèle
- Entretien**: Un moteur plus simple (moins de pièces) que le moteur thermique

Plus silencieuse !

Chuuuuut !
56 décibels** en ville, soit l'équivalent du bruit d'un lave-vaisselle

Plus écologique !

- CO₂ Propre**: 2 à 6 fois moins polluante qu'un véhicule thermique* sur l'ensemble de son cycle de vie
- Recyclable**: 80% des composants des batteries lithium déjà recyclables
- Responsable**: Plusieurs technologies déjà développées par les constructeurs pour remplacer les terres rares

* essence ou diesel
** niveau sonore minimum imposé par l'UE depuis le 1er juillet 2019 pour des raisons de sécurité

ecologique-solidaire.gouv.fr

DICOM-CAB/infog19149 - Octobre 2019

**Pourquoi
les Zoé ?**

- Car elle est électrique : c'est plus écologique.
- Elle est fabriquée en France, à Flins, dans les Yvelines !
- C'est le modèle le plus vendu en Europe et l'un des plus fiables.
- Renault dispose d'un véritable savoir-faire dans la conception de véhicules électriques.



Yvelines
Le Département